



**NPA**

NOUVEAU PARTI  
ANTICAPITALISTE

# Contre la loi El Khomri, C'est loin d'être fini !



Bulletin Poste du NPA – 12 avril 2016

## **Un mois après, on est toujours là !**

Voilà maintenant plus d'un mois qu'a débuté la mobilisation contre la loi El Khomri. De pétitions en échanges sur les réseaux sociaux, c'est finalement la jeunesse qui a pris le chemin de la rue et de la grève à partir du 9 mars, bousculant au passage les dirigeants des organisations syndicales de salariés qui n'avaient pas envisagé d'autres dates que le 31 mars.

En un mois, ce n'est pas seulement la compréhension de la loi qui a été passée au crible mais surtout le fait que déjà aujourd'hui, notre camp social se prend en permanence des coups du patronat et du gouvernement. C'est bien parce qu'être contre la loi El Khomri pour demain va de pair avec refuser la loi des patrons et de leurs alliés du gouvernement aujourd'hui, que la mobilisation a pris un caractère de contestation plus globale, allant au-delà du retrait de projet de loi.

Après le bol d'air insufflé à l'ensemble du monde du travail avec la chemise arrachée des DRH d'Air France, Hollande et ses amis ont voulu de nouveau nous clouer le bec en décrétant l'état d'urgence et en réglementant le droit de manifester.

La loi El Khomri a été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres : trop c'est trop ! Ce sont les cheminots les premiers qui ont lié leurs revendications sectorielles à celle du retrait du projet de loi le 9 mars. C'est ce qu'on fait également, des salariés dans l'Auto, à la Poste, dans l'éducation nationale et dans bien d'autres petites boîtes.

Mais de cette colère sociale, les directions syndicales n'en ont rien fait. Aux 1,2 million de manifestants du 31 mars, elles ont répondu par une prochaine journée de grève... 28 avril !

## **Unir les militants de la grève !**

Chaque mobilisation a ses caractéristiques : celle-ci aura été teintée dès le départ par la préoccupation de la part des jeunes de se lier aux travailleurs, pas par folklore ou pis-aller mais par compréhension d'intérêts communs. En un mois, plusieurs syndicalistes se sont retrouvés dans l'attente de procès comme à Metz, des lycéens ont subi la double répression, celle de la police et celle de l'administration de l'éducation nationale. A l'école comme dans les usines, donner son avis, c'est mieux sur le papier que dans l'action !

Le retrait du projet c'est la revendication commune, l'objectif identique pour toutes celles et ceux qui depuis des mois se bagarrent localement, par secteur, qui ont sporadiquement repris du souffle quand par exemple les 8 Goodyear condamnés à 9 mois de prison fermes ont proposé qu'on arrive à se retrouver tous ensemble le même jour, au même endroit et pour la même cause !

C'est bien cet élément central qui aujourd'hui fait défaut : une grève générale reconductible pour imposer le retrait du projet de loi El Khomri comme première victoire contre la politique du PS au pouvoir. La radicalité que l'on perçoit toujours dans les manifestations, la détermination des lycéens qui ont débrayé même hors des jours de manifestations, les « nuits debout » qui peuvent devenir un carrefour des luttes pour les militants de la grève dans leur secteur mais aussi pour celles et ceux qui, du droit au logement aux migrants, aux sans-papiers, sentent que cette société ne tourne pas rond. Il se pourrait que nous ne soyons qu'au début de l'aventure !

Le 26 avril, les cheminots sont de nouveau appelés à se mettre en grève. Faisons des 26 et 28 avril une possibilité non seulement de convergence des militants de la grève mais surtout le point de départ d'une grève reconductible qui nous mène à un mois de mai de la mobilisation générale des travailleurs et de la jeunesse contre la politique des Valls-Hollande et de tous les nantis des Panama Papers !

---

## **Grève victorieuse contre une réorg à Nantes-Rollin (44)**

La grève contre le projet de réorg sur le bureau de Nantes-Rollin a débuté le 23 mars, et elle aura duré 18 jours en tout. Après 11 jours de conflit les postiers avaient déjà obtenu le maintien de 5 tournées sur les 9 supprimées, de 12 emplois sur les 18 visés par la direction, et la CDIisation d'un agent précaire. Ils étaient alors prêts à reprendre la direction des casiers, forts de leur victoire. Mais la direction a alors tenté de réprimer 6 collègues, en les accusant de "fautes graves" et en demandant leur mise à pied, pour le simple fait d'avoir participé à la grève. Les postiers se sont alors remis en grève pendant une semaine supplémentaire, jusqu'à obtenir l'abandon total des sanctions à l'encontre de leurs collègues. Un bel exemple de solidarité !

---

## **Découverts et précarité, même combat !**

Dans les distris parisiennes, le nombre de tournées vacantes (sans titulaire) explose. La DSCC ne remplace plus aucun départ. Les syndicalistes estiment de 5 à 10% le nombre de tournées non pourvues de titulaires. Du jamais vu à Paris ! Par exemple à Paris 15, 14 quartiers vacants sur 144 tournées, 1 tournée sur 10 ! Les directions imposent toujours plus de sécabilité, et abusent des contrats subventionnés et précaires (CDD, intérim, emplois d'avenir, contrats pro, apprentis etc). La seule solution réside dans le fait de se battre collectivement pour imposer que nos collègues précaires obtiennent un CDI ! Au final, cela rejoint la mobilisation contre la loi Travail, à laquelle les postiers doivent participer, par la grève.

---

## **Répression à La Poste : ça suffit !**

Les équipes et les militant(e)s syndicaux subissent de plein fouet une répression sans précédent à La Poste. Ainsi, le 31 mars dernier, un rassemblement de plusieurs dizaines de postiers s'est déroulé devant la DSCC Paris en soutien à Alain et Eric (militants CGT et SUD de Paris Louvre) qui sont en procédure disciplinaire pour le simple fait d'avoir fait une prise de parole ! Rien qu'actuellement en région parisienne, la liste des réprimés est impressionnante : Bruno

(SUD Paris 08) vient d'écopier de 3 mois d'exclusion, Sébastien (SUD Paris 15) vient de passer en discipline et attend sa sanction (mise à pied demandée). Dans les Hauts-de-Seine, La Poste s'acharne sur l'équipe de SUD Poste 92, dont plusieurs représentants sont mis à pied ou menacés de licenciement : Brahim (3 mois), Gaël (5 mois), et Redouane (Courbevoie) dont le licenciement est demandé. Sur Paris, Olivier (SUD Postaux) est un cas d'école en matière de harcèlement disciplinaire, La Poste a déjà perdu deux fois au Tribunal qui a annulé les 2 ans de mise à pied à son encontre, et sa seule réponse est de le convoquer une nouvelle fois le 19 avril prochain pour des prises de parole remontant à 2009, soit 6 ans de procédure disciplinaire ! Mais que La Poste comprenne que cette répression n'empêchera pas les postier(e)s de continuer à résister. Bien au contraire, c'est un aveu de faiblesse de sa part face à une colère qui s'installe dans les bureaux, et qui s'organise.

---

## **Pour les facteurs du Pays d'Auge (Calvados), pas d'autre choix que celui de la lutte**

Après avoir subi plusieurs défaites en 2015 suite à des luttes massives (contre la pause méridienne en février, Facteo en juin, retrait de la réorganisation de Livarot en décembre), la direction de la Poste de Lisieux a décidé de revenir à la charge avec des réorganisations dites « innovantes ». Plusieurs prises de parole se sont tenues dans les 9 centres, à l'initiative des militants CGT. Se souvenant de l'énorme mobilisation de février 2015, les facteurs ont fait le choix de se battre ensemble c'est à dire les 9 bureaux de la plaque de Lisieux (250 facteurs). C'est dans cette perspective d'affrontement avec la direction qu'un préavis de grève illimité a été déposé à partir du 18 avril par la CGT.

---

## **Les facteurs ne sont pas des chiens !**

La DSCC Paris a récemment annoncé qu'elle mettrait en place une nouvelle prestation : livraison de croquettes pour chiens et chats à domicile ! A préciser que le sac de croquettes pèse 18 kg, rien que ça ! Ils nous prennent pour des clébards ? Montrons-leur que nous sommes des loups !

